

Votre bulletin d'informations municipales et associatives



**SAINT-DIDIER
UNE COMMUNE EN
CROISSANCE CONTINUE!**

**Monsieur le maire
et l'équipe municipale**

invitent l'ensemble des habitants de Saint-Didier à la cérémonie des vœux du maire qui aura lieu :



Dimanche
12 janvier 2020
à 11h15
au Patio

INFORMATIONS COMMUNALES	4
CONSEIL MUNICIPAL	7
BUDGET	9

ASSAINISSEMENT	12
TRAVAUX	13
URBANISME	14
INTERCOMMUNALITE	17
INTERGENERATIONS & CITOYENNETE	19
ENFANCE - JEUNESSE	21
BIBLIOTHEQUE	22
EDUCATION	24
RESTAURATION SCOLAIRE	28
VIE ASSOCIATIVE	29

- Directeur de la publication : M. Joseph JOUAULT.
- Conception - Mise en page : Chantal VAN ZUIJDAM, chargée de la communication.
- Rédaction : commission communication.
- Impression : MULTI SERVICES IMPRESSIONS, la Ménillère, 35220 Saint-Didier.
- Crédit photographique : membres des associations ou de la commission communication (sauf indication contraire).

L'EDITO du Maire

Bonne
Année
2020

Chères Déodatiennes et chers Déodatiens,

En ce début d'année 2020, je vous adresse au nom des membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale, tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos divers projets. Nous voilà entrés dans la sixième année de nos responsabilités communales. On s'achemine donc vers la fin de ce mandat, avec les modifications importantes qui se sont superposées à sa progression.

La loi NOTRe de 2015 (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et les choix politiques qui en ont résulté ont modifiés les pouvoirs et les responsabilités de la fonction de maire et du Conseil Municipal. Ces modifications ont amené encore plus de superpositions administratives déjà importantes et complexes.

Au 1^{er} janvier 2020, c'est au tour de la compétence « Eaux potables / Eaux pluviales / Assainissement » d'être gérée définitivement par la communauté d'agglomération Vitré Communauté.

Celle-ci s'ajoutera à celles déjà existantes (liste non exhaustive) :

- Le développement économique : aide à l'implantation d'entreprises, aménagement des zones d'activités, construction de bâtiments industriels, participation financière à des structures œuvrant pour l'emploi, insertion par l'activité économique, gestion du revenu de solidarité active...
- L'aménagement de l'espace : acquisition foncière, répartition des pôles d'emplois, numérisation cadastrale...
- L'équilibre social de l'habitat,
- La politique de la ville : mobilité (transport scolaire et urbain), animation jeunesse (Points Information Jeunesse, bourses pour soutenir les actions jeunesse, dispositifs contractuels de développement urbain...).

En attendant, notre commune poursuit sa route. Des travaux restent à réaliser, dictés par des obligations de contrôle, de conformité, d'adaptation... Des projets aussi.

Nous avons maintenu nos efforts pour moderniser notre voirie en poursuivant la mise en chantier de lotissement :

- Travaux de sécurisation de la route vers Châteaubourg (349 223,90 € HT),
- Aménagement d'un chemin piétonnier pour faciliter l'accès aux commerces de proximité et aux écoles (69 365,25 € HT),
- Des travaux de renforcement des réseaux (rue du vieux moulin) ont également été entrepris afin d'éviter de nouvelles inondations comme celles rencontrées en 2018 (113 219,50 € HT).

D'autres projets sont toujours en cours de réalisation, si la construction d'une nouvelle salle polyvalente a connu un coup de frein sur le chantier, nous pouvons espérer une livraison pour la fin d'année 2020. Ce retard s'explique notamment par un avis défavorable de l'étude des sols qui a contraint la commune à opter pour un autre mode de fondation et de dalle. L'opération a été lancée en décembre 2018. Elle représente un investissement important pour notre commune, 657 450 € HT seront investis pour en faire un espace socioculturel au goût du jour après « 30 ans d'existence de la salle polyvalente ».

Pour permettre de faire face à une demande toujours croissante de logements, nous réaliserons l'urbanisation d'un secteur en friche dans le centre bourg d'une surface d'environ 2 900 m² qui pourra accueillir, en 2020, 7-8 logements. Nous avons également poursuivi les projets de construction d'un futur lotissement au lieu-dit « LES ROCHERS » qui proposera 55 lots en trois tranches, une vingtaine de lots sera commercialisable dès la fin 2020.

Le dynamisme de la commune s'est aussi exprimé à maintes reprises. Les différentes manifestations (fête du printemps, opération citoyenne de nettoyage, cérémonie du 11 novembre, marché des producteurs et créateurs, vide grenier...) ont été l'occasion d'un engagement commun entre les citoyens et la municipalité. Il participe à la cohésion sociale indispensable au « bien vivre à Saint-Didier ». Soyez-en tous remerciés.

Cette année entre mi-janvier et mi-février aura lieu le recensement. L'État nous l'impose tous les cinq ans. Un recensement, paraissant parfois un peu contraignant pour certains habitants, demeure cependant d'une grande importance. En effet, c'est à partir du dénombrement des habitants de chaque commune que l'État détermine le montant des dotations financières annuelles. Cela signifie très clairement que chaque personne recensée sur l'ensemble de notre commune de Saint-Didier, une à une, apporte une unité de valeur qui multipliée par le nombre total nous améliore le versement des dotations.

Le temps est à l'heure du renouvellement des conseils municipaux et chaque citoyen sera invité à voter les 15 et 22 mars 2020 afin d'élire de nouveaux représentants pour la mandature 2020 / 2026. Ces nouvelles élections nous imposent donc un devoir de réserve. Nous veillerons dans ce bulletin à respecter une certaine neutralité dans les sujets abordés.

Le Maire, Joseph JOUALT



INFORMATIONS communales

Horaires d'ouverture de la mairie

Les mardis, mercredis, jeudis : de 14h00 à 17h30
Le vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le samedi : de 9h00 à 12h00

Contact :

Téléphone : 02.99.00.33.08

Mél : accueil@saintdidier35.fr

Site Internet : www.saintdidier35.fr



Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Le mercredi : de 10h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
Le jeudi : de 10h30 à 11h30
Le vendredi : de 16h00 à 18h00
Le dimanche : de 10h30 à 12h00

Téléphone : 02.99.00.71.96

Mél : bibliotheque@saintdidier35.fr

Site Internet : www.bibliotheque.saintdidier35.fr



Accueil de loisirs

Ouvert les mercredis et vacances scolaires sur inscriptions

Contact : Sylvie GILBERT

Téléphone : 06.15.81.48.78

Mél : clsh@saintdidier35.fr

Zoom sur les nouveaux agents



Samuel PERDRIER
ASVP



Magali DELOURME
Bibliothécaire



Irina YOU, Animatrice



Lisa DROUILLE, Animatrice



Sylvie PLARD
Agent de restauration
à l'école publique



Catherine MILON
Agent de restauration
à l'école privée



Romane AMIOT, Animatrice



Clélie ROPPART, Animatrice

ELECTION MUNICIPALE

Les prochaines élections municipales se dérouleront le 15 mars pour le 1^{er} tour et le 22 mars pour le 2nd tour (s'il y a lieu).

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter la date limite d'inscription du 7 février 2020. Cette date peut être repoussée



dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle,...).

Circulaire ministérielle du 12 juillet 2018 relative à la mise en oeuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2019.



BIBLIOTHÈQUE

L'accès aux livres, à la connaissance, à la culture et aux loisirs doit être accessible à tous. C'est pourquoi la municipalité a fait le choix de rendre gratuit l'abonnement à la bibliothèque au 1^{er} janvier 2020.

LES ACTIONS DU CCAS 2019

Le Centre Communal d'Action Social se réunit en mairie tous les 3 mois environ afin de discuter sur différents dossiers. En début d'année, une réunion est prévue pour le vote du budget. Outre les dépenses afférentes au repas de fin d'année ou aux colis de Noël offerts aux personnes qui ont résidé à Saint-Didier et qui sont placés en EPHAD, des subventions sont également versées à l'épicerie solidaire (EPISOL) de Vitré, à l'ADMR de Châteaubourg et à l'ADMR de Vitré. Le CLIC de Vitré (lieu d'accueil, d'information et de conseil, de coordination pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap enfants et adultes, les familles, les professionnels...) se voit aussi verser une subvention.

Depuis peu, un nouveau service est mis en place en partenariat entre les CCAS de Châteaubourg, Domagné et Louvigné de Bais : une navette pour les personnes bénéficiaires d'EPISOL afin de pouvoir se rendre à Vitré sans trop de contrainte. Le jeudi de 14h00 à 18h00 a été fixé pour le déplacement.

A compter du 1^{er} janvier 2020, la commune va proposer aux personnes ayant des difficultés à se préparer à manger un service de portage de repas à domicile en liaison chaude. Ces repas seront confectionnés par les cuisiniers du restaurant scolaire. Les inscriptions seront prises au secrétariat de la mairie.

Pour cette année 2019, le repas du CCAS a eu lieu le mercredi 23 octobre 2019, confectionné par les cuisiniers et servi au restaurant municipal. 3 jeunes du dispositif « argent de poche » ont contribué au service de ce repas. 3 doyens de plus de 90 ans étaient présents : M. AUBREE Francis, Mmes FROC Madeleine et SOUDRILLE Albertine.

RESERVATION EN LIGNE DES SALLES COMMUNALES

Les salles du Patio et la salle des sports sont à votre disposition sous réserve de disponibilité. Rendez-vous sur le site de la commune dans l'onglet « réservation des salles communales » puis « En 1 clic » pour réserver. La salle polyvalente sera en travaux jusqu'à fin décembre 2020.



Signature de la convention pour le transport vers EPISOL

Ce repas a été animé par Claudette avec son accordéon.



Repas annuel du 23 octobre 2019

LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS COMPTE

Toute la population de Saint-Didier sera recensée entre le 16 janvier et le 15 février 2020. Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'INSEE. Et cette année, vous êtes concerné. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous à partir du 16 janvier. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser de préférence

en ligne ou sur questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LES AGENTS RECENSEURS

Patricia Oury Johan Blandel Alex Loison Ewen Blanchet



- Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 02.99.00.33.08.
- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2020 : www.le-recensement-et-moi.fr
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

Etat civil

Seules apparaissent sur la liste les personnes ayant donné leur autorisation. Pour la protection des données de l'état-civil, toute utilisation, à quelque fin que ce soit, des informations contenues dans cette liste est interdite par la loi.

Ils sont nés

- CHEVRIER MORINEAU Adèle – 10 janvier
- RAGUENEAU Jade – 17 mars
- FRANCOISE Yuna – 21 mars
- BODIN Héloïse – 28 mars
- LEMAITRE Maëlle – 29 avril
- NOBLET Nolan – 2 mai
- BEDIER Antonin – 17 mai
- VEILLE Tiago – 22 mai
- BRIERE Jade – 30 mai
- GERAULT Malo – 31 mai
- VILBOUX Charlie – 3 juin
- VIEL Agathe – 4 juin
- RUGRAFF Louise – 6 juin
- RUBINSZTEJN Callie – 2 août
- MARTIN Lilo – 12 octobre
- OULMAKHZOUNE Sofia – 13 octobre
- LANDELLE Yanis – 27 novembre

Ils se sont mariés



- MORIN Antoine et DANIEL Aurore – 9 mars
- LEMAITRE Stéphanie et GARDAN Emilie – 20 avril
- SALMON Mickael et RENOUE Leatitia – 8 juin
- THORON Gaël et JEULAND Morgane – 31 août

Elle nous a quitté

- BEAUFILS Hélène – 1^{er} juillet



CONSEIL MUNICIPAL

quelques décisions

SEANCE DU 15/01/2019

SERVICES TECHNIQUES

> **Acquisition d'un véhicule**, PEUGEOT EXPERT 1,6L HDI 90 L1H1 PACK BUSINESS, pour un montant de 11 795,76 €.

FINANCES

> **Achat** d'un bar/comptoir pour le bar P'TIT ZINC pour un montant de 16 605,63 € HT.

LOISIRS

> SALLE DES SPORTS

Acquisition d'un afficheur électronique multisports BODET d'un montant de 1 228,50 € HT.

> BIBLIOTHEQUE

Maintien du tarif de cotisation bibliothèque pour 2019 à 11 €.

ENFANCE JEUNESSE

> **Maintien de la cotisation annuelle** pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 :

- 15 € pour les jeunes qui habitent à Saint-Didier,
- 18 € pour les jeunes qui habitent dans les communes extérieures.

TRAVAUX

> **Mise en place d'une signalisation temporaire** de déviation dans le cadre de l'aménagement de la route de Châteaubourg pour un montant de 2 458,40 €.

SEANCE DU 19/02/2019

FINANCES

> **Achat d'un radar pédagogique** pour un montant de 2 366,65 €.

> **Acquisition de panneaux de signalisation** pour un montant de 2 370,26 € HT.

> **Maintien des taux des taxes :**

- 14,87 % taxe d'habitation,
- 14,21 % taxe foncière,
- 34,44 % taxe foncière non bâti.

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux fixés en 2016 et 2017.

> **Opération « Argent de poche »** : reconduction du dispositif pour l'année 2019. Les services municipaux accueilleront 15 jeunes Déodatien(ne)s de 16 à 18 ans, la somme de 225 € étant engagée sur l'année (15 € pour 3 heures de travail d'utilité sociale effectuées).

LOISIRS

> PATIO

Acquisition d'un parquet d'un montant de 1261,30 €.

> BIBLIOTHEQUE

Validation de l'adhésion de la commune de Saint-Didier au réseau des bibliothèques de Vitré Communauté à partir du 31/03/2019.

SEANCE DU 12/03/2019

AFFAIRES SCOLAIRES

> **Subventions** : au titre des dépenses de fonctionnement pour l'année 2019, le conseil municipal attribue à l'école Saint-Goulven les subventions suivantes (selon le contrat d'association signé en 2005) :

- 1 038,66 € par élève de maternelle
- 259,69 € par élève de primaire

> **Subventions** : dans le cadre des subventions à caractère social, le conseil municipal a voté pour 2019 :

- les sorties pédagogiques : 230 € / classe
- les classes découvertes : 10 € / élève
- les fournitures : 31,62 € / élève

TRAVAUX

> **Extension du réseau électrique**

Participation de la commune à hauteur de 9 000 €.

SEANCE DU 11/04/2019

ESPACES VERTS

> **Acquisition** d'une tondeuse ISEKI pour un montant de 16 900 € HT.

TRAVAUX

> **Réalisation de l'aménagement d'un ilot centre bourg** : le devis du cabinet Atelier du Marais est accepté pour un montant de 6 300 €.

RESSOURCES HUMAINES

> **Création d'un poste de technicien** à compter du 1^{er} mai 2019 à temps complet.

SEANCE DU 14/05/2019

TRAVAUX

> **Réalisation des travaux eaux pluviales au lieu dit « Le Taillis »** : le devis de MAN TP est accepté pour un montant de 8 509,00 € HT + 1 060,00 € HT de travaux d'évacuation.

MIROIR SECURITE

> **Acquisition** d'un miroir sécurité pour un montant de 326,34 € HT.

RESSOURCES HUMAINES

> **Création d'un poste en P.E.C.** (Parcours Emploi Compétences) agent de restauration à compter du 20/05/2019 pour 12 mois.

ENFANCE JEUNESSE

> CLSH

Validation des devis CENTRAKOR et WESCO pour compléter le matériel (jeux divers et équipement) pour le centre de loisirs.

Le montant total des devis s'élève à 763,57 €.

SEANCE DU 11/06/2019

TRAVAUX

> **Mise au normes de sécurité au lieu-dit « La Peinière »** : validation du devis du syndicat des eaux de Châteaubourg pour un montant de 22 320 € HT.

RESSOURCES HUMAINES :

> **Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe** à compter du 1^{er} juillet 2019 à temps complet.

SEANCE DU 09/07/2019

AFFAIRES SCOLAIRES

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE 2019/2020

> Maintien des tarifs de la restauration scolaire :

Tranche A : 3,55 € (QF < 800)

Tranche B : 4,09 € (QF de 801 à 1500)

Tranche C : 4,42 € (QF > 1501)

GARDERIE

> Maintien des tarifs de garderie :

Tranche A : 0,74 €

Tranche B : 0,84 €

Tranche C : 0,94€

PANNEAU LUMINEUX

> **Le contrat avec la société CENTAURE SYSTEMS est renouvelé** pour une durée d'un an ferme soit du 20/09/2019 au 19/09/2020.

La prestation s'élève à 750,00 € HT.

SEANCE DU 27/08/2019

RESSOURCES HUMAINES

> **Création d'un poste en P.E.C.** (Parcours Emploi Compétences) : agent responsable des affaires scolaires à compter du 03/09/2019.

SÉANCE DU 01/10/2019

URBANISME

> **Validation du devis** de l'entreprise LECOQ THIBAULT pour la rénovation du bâtiment locatif « Habitation boulangerie ». Ces travaux s'élèvent à 2 543,61 €.

TRAVAUX

> **Modernisation du chemin communal de « La coe-folière »** : validation du devis de l'entreprise HENRY FRERES pour un montant de 12 881,40 €.

SERVICES

> **Contrat de prestation de services avec l'arche de nos compagnons** : services pour la capture, le ramassage, le transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et la gestion de la fourrière animale sur la base d'un montant de 0,74 € par habitant.

ENFANCE JEUNESSE

> **Des aménagements** sont prévus afin de permettre une meilleure sécurité sur les espaces jeux.

Le coût du devis est de 1 198,90 €.

RESSOURCES HUMAINES

> **Création d'un poste en P.E.C.** (Parcours Emploi Compétences) : animatrice à compter du 01/10/2019.

LOISIRS

BIBLIOTHEQUE

Le conseil municipal a décidé de choisir la **carte d'adhésion totalement gratuite** pour tout abonné à partir du 1^{er} janvier 2020.

SECURITE

Achat d'un poteau incendie dans le cadre des travaux équipements de défense incendie.

SEANCE DU 05/11/2019

VIE COMMUNALE

> **Mise à disposition d'un « AGENT DE SURVEILLANCE DE VOIES PUBLIQUES - ASVP ».**

Les communes de Saint-Didier, Louvigné-de-Bais, Domagné et Saint-Jean-sur-vilaine, ont décidé de se regrouper afin de se doter d'un agent de surveillance de voies publique - ASVP.

La commune de Domagné a rédigé une convention de mise à disposition. La durée de la convention est de 6 mois à compter du 1^{er} décembre 2019 jusqu'au 30 mai 2020. Le temps d'activité de l'agent définit dans la convention est de 25 % d'un temps plein pour Saint-Didier.

> **RECENSEMENT DE LA POPULATION : Création de poste d'agents recenseurs et rémunération :**

création de 4 emplois de vacataires à temps non complet pour faire face à des besoins occasionnels, pour la période allant du 16 janvier au 15 février 2020.

Rémunération des agents :

- 1,40 € par formulaire « bulletin individuel » rempli
- 1 € par formulaire « feuille logement » rempli.

En outre, les agents recenseurs recevront un défraiement de 255 € (transport, tournée de reconnaissance, formation...).

VIE COMMUNALE

> **LIVRAISON DE PLATS** pour la personne âgée, malade ou en situation de handicap.

Les personnes concernées sont les Déodatien âgés d'au moins 65 ans, ou malade ou en situation de handicap. Le tarif proposé est de 9 € par repas. Ce service sera ouvert à partir du 02 janvier 2020.

FISCALITE

communale 2019



	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taxe d'habitation	14.58	14.58	14.87	14.87	14.87	14.87
Taxe foncière sur le bâti	13.94	13.94	14.21	14.21	14.21	14.21
Taxe foncière sur le non bâti	33.77	33.77	34.44	34.44	34.44	34.44

Qu'est-ce que la réforme de la taxe d'habitation ?

Dans la lignée de la loi de finances pour 2018, le projet de loi de finances pour 2020 prévoit (sous réserve de modification) la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Pour 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation sera définitivement supprimée en 2020, après avoir été allégée de 30 % en 2018 puis de 65 % en 2019. Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022. En **2023**, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

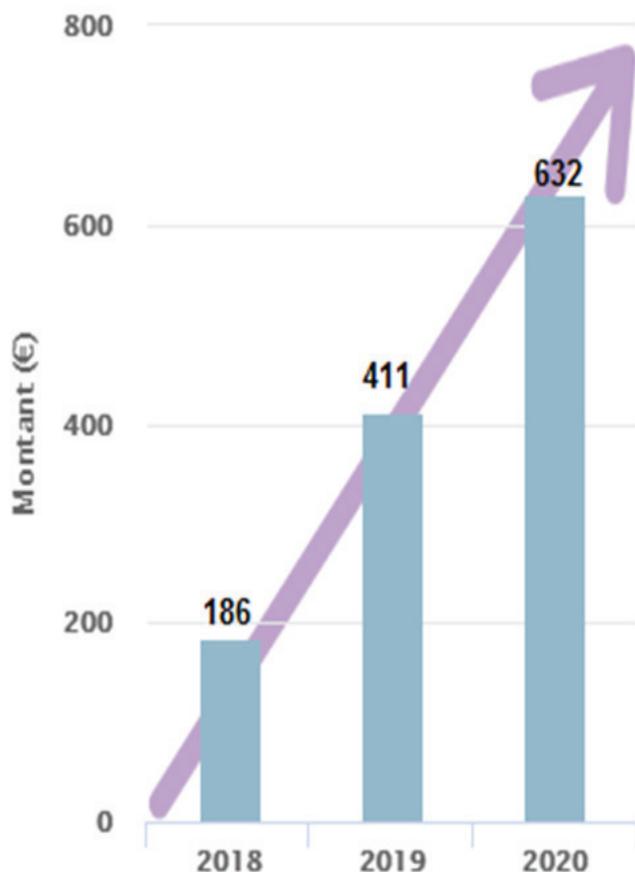


Qui pourra bénéficier de la baisse / suppression de la taxe d'habitation en 2020 ?

En **2020**, si votre revenu fiscal de référence de 2019 ne dépasse pas un seuil, **vous n'aurez pas à payer la taxe d'habitation**. Cependant, si votre revenu fiscal est légèrement supérieur à ce seuil, vous pourrez bénéficier - comme en 2019 - d'un dégrèvement dégressif.

Vous pouvez dès à présent faire une simulation sur : <https://www.impots.gouv.fr/>

Gain moyen par foyer bénéficiant de la réforme de la taxe d'habitation :



Saint-Didier

Département

ILLE-ET-VILAINE

Nombre de foyers assujettis à la taxe d'habitation en 2019

723

Montant moyen de la taxe d'habitation en 2019 par foyer

380

Nombre de foyers exonérés ou bénéficiant de la baisse de la taxe d'habitation en 2019

598

BUDGET

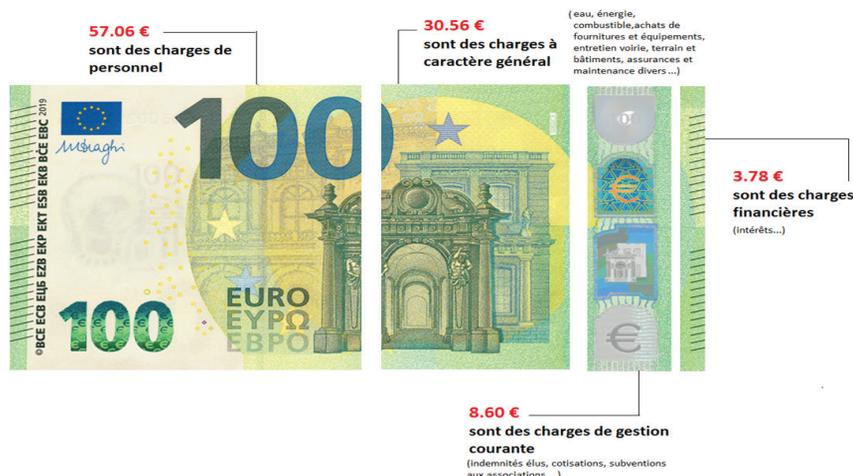
communal 2019



LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien de voirie, des bâtiments, les salaires du personnel, les charges liées à l'action sociale, à l'enseignement, aux subventions, aux associations...

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	TOTAL BUDGET en €	TOTAL des dépenses réelles en €	Montant par habitant (2 059 hbts)
Charges à caractère général	416 102.89	416 102.89	202
Charges de personnel	776 948	776 948	377
Charges de gestion courante	117 016.14	117 016.14	57
Charges financières	51 500	51 500	25
Virement en investissement = Autofinancement	391 102.56		
Opérations d'ordres entre sections	51 293.05		
TOTAL	1 804 462.64	1 361 567.03	



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	TOTAL BUDGET en €	TOTAL des recettes réelles en €	Montant par habitant (2 059 hbts)
Produits des services	237 215.42	237 215.42	115.20
Impôts	726 257	726 257	352.72
Atténuation de charges	47 248	47 248	22.94
Dotations et participations	414 840.83	414 840.83	201.47
Autres produits de gestion courante	196 795.29	196 795.29	95.57
Aitres produits exceptionnels	48 824.81	48 824.81	23.71
Opération d'ordre	27 432		
Résultat de fonctionnement reporté	105 849.29		
TOTAL	1 804 462.64	1 671 181.35	

Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité (produit des impôts et taxes), des dotations, des subventions, de la facturation des services de la commune (restauration scolaire, centre de loisirs, garderie, médiathèque, location de salles, etc...) ainsi que de divers excédents (budgets annexes ou résultat de l'année précédente).



LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 899 287 € TTC

dont :

27 432 € en opérations d'ordre de transfert (3,05 %)

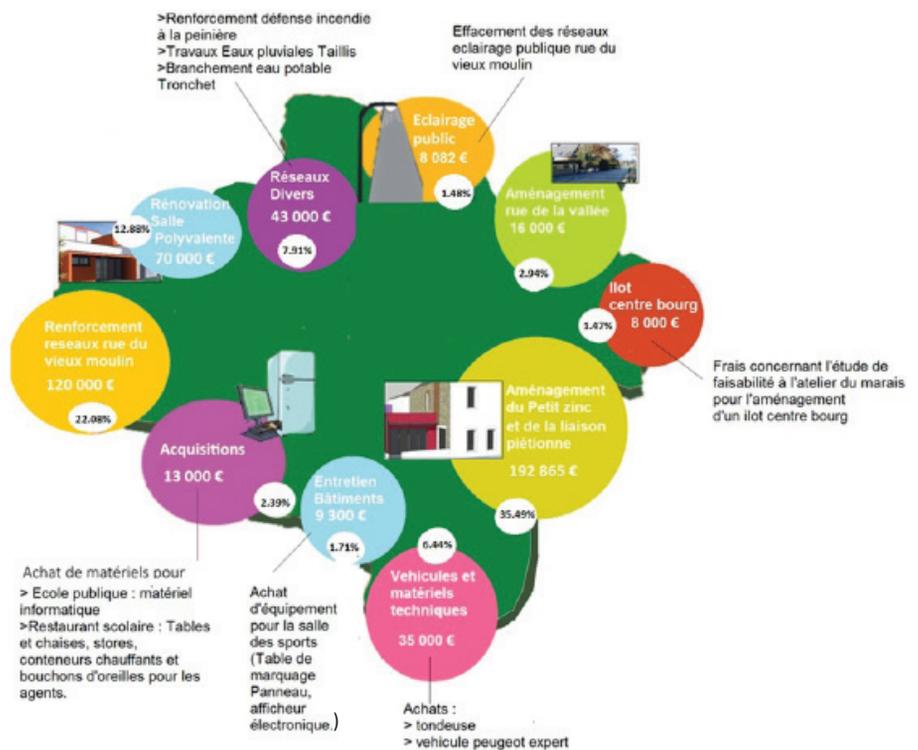
203 489,71 € en opération patrimonial (22.62 %)

125 000 € d'emprunt en euros à rembourser sur 2019 (13.89%)

et

543 366 € d'investissements payés en 2019 (60.42 %).

Ces dépenses d'investissement comprennent les frais liés à la réalisation d'infrastructures (bâtiments, aménagement de voirie...), le mobilier et les équipements informatiques.



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 403 499.13 €

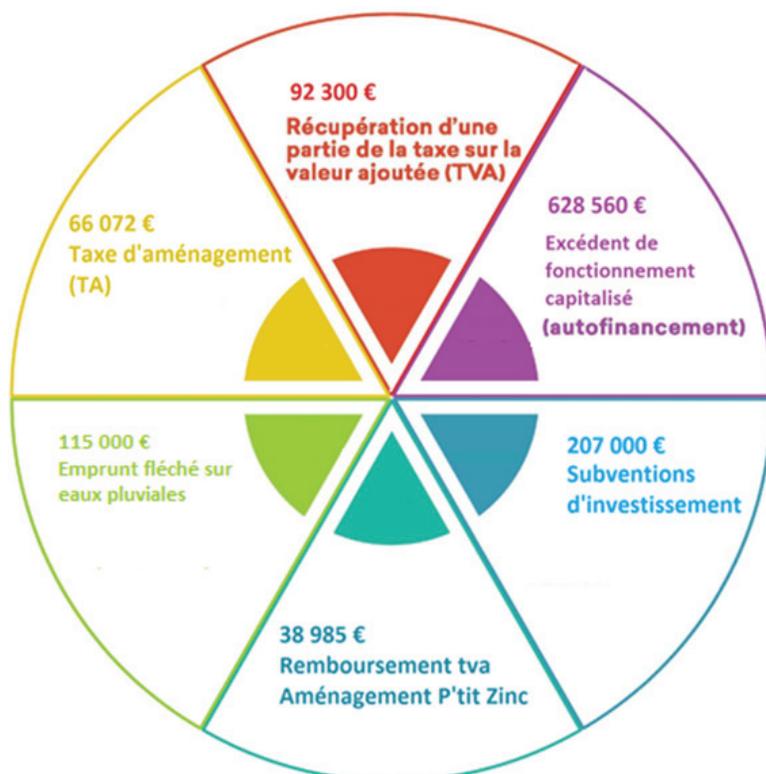
On prévoit un excédent d'investissement pour l'année 2019 d'environ

504 212.13 €

Les opérations d'ordre sont de 254 782 €.

Les recettes d'investissement se composent de l'autofinancement, des subventions et de différentes taxes pour un montant de **1 148 717.13 €**

dont :



Endettement de la commune au 01/01/2020

L'endettement d'une commune est fonction de sa politique d'investissement, d'équipement. Elle ne peut emprunter que pour investir, et non pour fonctionner.

La dette supportée par les habitants est donc en lien direct avec les investissements réalisés par la municipalité.

Budget principal	
Capital restant dû au 1/01/2020	1 194 245,27 €
Capital restant dû au 1/01/2020 par habitant	581,99 €
Annuité à payer en 2020 (capital et intérêt)	175 000,44 €

ASSAINISSEMENT

L'heure du transfert

Dans le cadre de la loi NOTRe, il est obligatoire pour les communes de transférer les compétences eau et assainissement aux communautés de communes à compter du 1^{er} janvier 2020. La commune de Saint-Didier dans sa décision du 05/11/2019 a clôturé le compte administratif 2019 et a transféré son résultat à Vitré Communauté.

Le paysage des services publics de l'eau d'aujourd'hui et demain

Avant la réforme



Après la réforme



COMMUNAUTARISATION DE L'EAU : POUR QUELS OBJECTIFS ?

- Mutualiser les moyens et réaliser des économies d'échelle au sein de structures intercommunales plus étendues ayant la capacité financière et technique de réaliser des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Accroître les capacités d'investissement des autorités gestionnaires par un pilotage plus efficace et des capacités financières plus importantes ;
- Assurer un meilleur service à l'utilisateur en lui garantissant l'accès à une ressource de qualité, délivrée par un service aux performances constantes appuyé sur un patrimoine fiable.

UN TRANSFERT PROGRESSIF

Le transfert des compétences d'eau potable et d'assainissement va faire évoluer en profondeur le paysage de la gestion de l'eau en France et la gouvernance des services liés au petit cycle de l'eau. Toutefois, il ne remet pas nécessairement en question la mise en œuvre technique de la compétence.

Ainsi, dans la grande majorité des cas, les infrastructures existantes (usines de production, stations d'épuration) continueront de fonctionner.

De la même façon, un transfert au 1^{er} janvier 2020 ne signifie pas une harmonisation des modes de gestion et des tarifs à cette date. Une période transitoire, à définir au niveau de chaque territoire, doit permettre une mise en œuvre adaptée et progressive des compétences à l'échelle intercommunale. (Sur Vitré cette mise en œuvre se fera sur 9 ans).

LE RESULTAT TRANSFERE A VITRE

La commune reversera un excédent de fonctionnement d'environ 28 754,20 € et un excédent d'investissement de 243 140,64 €.

TRAVAUX

RENFORCEMENT DES RESEAUX EAUX PLUVIALES - rue du vieux moulin

En juin 2018 la commune a subi de violentes inondations. Les 4 et 6 juin, une pluviométrie exceptionnelle dont le cumul total a dépassé les 1 200mm (soit le double du cumul de pluie annuel moyen sur la commune !) a causé des dégâts considérables. La partie basse de la rue Saint-Melaine située à l'ouest de la zone agglomérée a notamment été submergée, occasionnant des débordements vers les habitations situées en contrebas (nous avons recensé près **d'une centaine de sinistrés**).

Le cabinet d'étude ATELIER BOUVIER ENVIRONNEMENT, maître d'oeuvre sur le futur lotissement « Le Champ fleuri » interpellait les élus sur des infrastructures réseaux sous dimensionnés sur ce secteur. La parcelle destinée à recevoir ce nouveau lotissement était une dent creuse à proximité du centre-bourg, le sol perméable pouvait permettre l'infiltration des eaux pluviales.

L'urbanisation projetée et la construction de 14 lots risque de réduire considérablement la perméabilité.



Il est proposé à la commune de réaliser un diagnostic par la société DMEAU/YRIS afin de réduire la vulnérabilité de la commune face à ces épisodes pluvieux, sécuriser les habitations et mettre aux normes nos infrastructures au vu de l'accroissement de la population.

L'entreprise TPB (travaux publics de Bretagne) a procédé aux modifications préconisées du réseau des eaux usées pour un montant de 104 000 €. Les frais pour la maîtrise d'oeuvre de l'atelier Bouvier Environnement s'élèvent à 6 949,50 €.

CHEMINEMENT PIETONNIER

Momentanément interrompus, les travaux de création d'un chemin piétonnier redémarreront début janvier 2020, au niveau de la rue du stade et la rue des écoles. « Il s'agit de créer un accès sécurisé pour les Déodatien qui se rendent dans les commerces, la bibliothèque, le pôle santé ou l'école privée ».

Le coût de l'ensemble des travaux d'aménagement se monte aux environs de 61 818,68 €.

Les entreprises retenues sont MAN TP pour le lot voiries et réseaux divers, Ets FERRON pour le lot peinture et Bernard Electricité pour le lot électricité.



Visa Coif'

Suite au défaut de fabrication du mur préfabriqué, la construction du salon de coiffure est enfin démarrée.

Ouverture prévue pour le printemps !



Avancement des travaux du salon de coiffure



URBANISME

ILOT CENTRE-BOURG : aménagement d'un espace délaissé

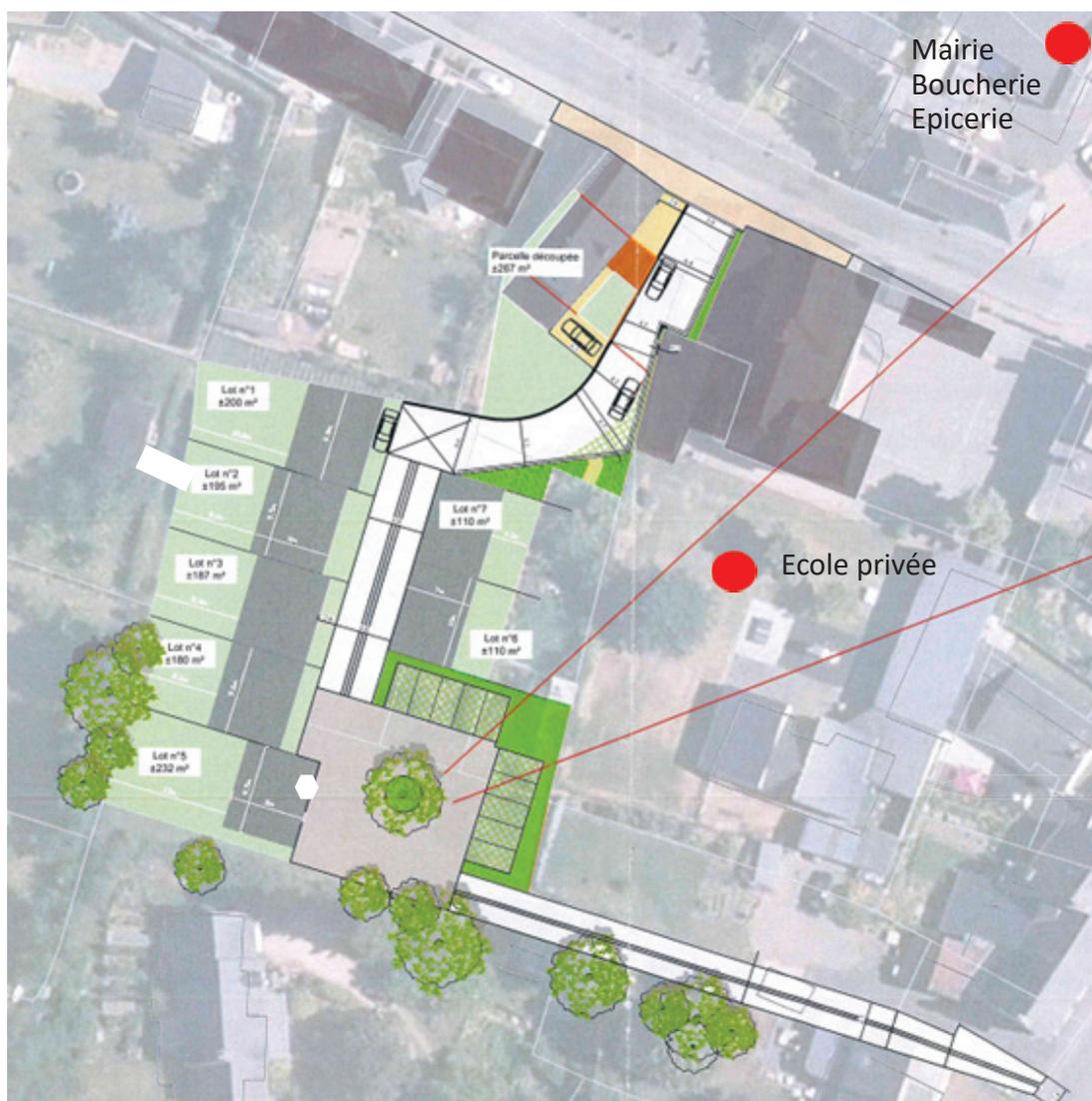


Les élus de Saint-Didier sont partis du constat de la rareté du foncier dans les centres-bourg et de l'augmentation des besoins en logements (évolution démographique comprise de 2 % à 3,5 % d'augmentation annuelle). Ils ont identifié un secteur en centre-bourg en « friche » considéré comme « des dents creuses » de 2 900 m² qui, réaménagé, permettrait d'accueillir 7 logements dont 20 % de logements locatifs.

Ce projet permettra de poursuivre la dynamique tout en confortant le cœur de bourg et en limitant la consommation de foncier agricole et naturel. Il se situe à proximité des commerces et d'équipements. Le double accès qu'offre son périmètre permet la liaison à moins de 100m de chaque structure.



Scénario de revitalisation projeté



La mise en œuvre opérationnelle du projet n'a pu se faire qu'en levant un certain nombre de difficultés, notamment la maîtrise d'un foncier : 7 parcelles (dents creuses). Une convention a été signée avec l'EPF (Etablissement Public Foncier) pour lancer une étude pré-opérationnelle et affiner la faisabilité sur ce dernier. L'autre point à prendre en compte est celui des **déplacements des occupants**. Dans une zone déjà limitée, il était nécessaire de prendre en compte les mouvements des futurs habitants amenés à se partager ce secteur.

NOS LOTISSEMENTS EN COURS :

Lotissement « L'ARBRIER »

Dans ce lotissement de 26 lots (construit aux trois-quarts) Monsieur SORRE, (adjoint aux travaux) a reçu, sur le terrain, le maître d'œuvre Monsieur BOUVIER (Atelier Bouvier environnement) ainsi que Monsieur LAURET Bruno (Entreprise Pigeon TP) afin de lancer la seconde phase des travaux, soit l'aménagement des rues, des trottoirs et de l'éclairage public.

Les espaces verts seront faits au printemps par l'entreprise LEROY PAYSAGES « Le Theil ».

Le coût de l'ensemble des travaux de viabilisation et d'aménagement se monte aux environs de 528 506,42€. Les travaux d'aménagement de voirie, trottoirs (réalisés par Pigeon TP) se sont terminés fin d'année 2019 et l'éclairage public devrait être installé début janvier 2020.



Pose des bordures en novembre 2019



Lotissement « CHAMP FLEURI »

La commune a mis en vente un nouveau lotissement rue du vieux moulin. Ce lotissement de 12 lots est situé à 500 mètres des commerces du bourg et proche des équipements : écoles, pôle santé, mairie, bibliothèque...

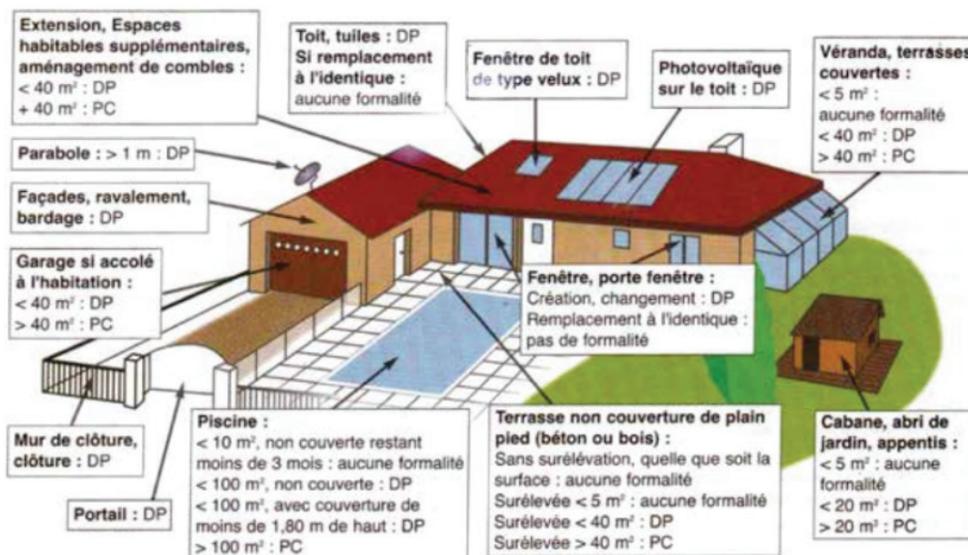
Ce lotissement est désormais entièrement viabilisé (y compris en gaz).

Tous les lots ont été rapidement vendus.

Les travaux de voirie et espaces verts auront lieu au printemps prochain.



LES FORMALITÉS ET DÉCLARATIONS OBLIGATOIRES



Vous souhaitez réaliser des travaux chez vous ? Attention, la plupart des opérations doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie.

Selon la nature des travaux, la majorité des dossiers traités en mairie concernent soit des déclarations préalables (DP), soit des permis de construire (PC). Le schéma ci-contre présente les travaux les plus courants et le type de dossier associé.

PROJET D'URBANISATION A COURT TERME

Afin de répondre aux enjeux du Programme local de l'habitat de Vitré Communauté, la commune se doit de prévoir son urbanisation à court et long terme sur la base de 20 logements par hectare et par an. Nous vous présentons donc quelques réalisations qui devraient se concrétiser sur l'année 2020/2021.

LES ROCHERS : Un nouveau lotissement en projet



Un projet de création de lotissement composé de 55 lots d'une superficie de 351 à 591 m² est en cours d'études sous la maîtrise d'oeuvre du cabinet ATELIER BOUVIER ENVIRONNEMENT.

L'espace du projet se situe sur une par-

SCÉNARIO 4 : AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT SOUS LA FORME DE HAMEAUX

49 lots individuels à bâtir

1 macro-lots permettant la construction de 6 logements

26 places de stationnements + Possibilité de stationnements informels sur les placettes



celle agricole identifiée au PLU en zone 1 AUE (AUE = correspond aux extensions de la zone à vocation principale d'habitat). L'urbanisation de cet espace se fera en trois tranches :

Tranche 1 : 11 500 m²

Tranche 2 : 11 500 m²

Tranche 3 : 8 000 m²

Le conseil municipal a approuvé le projet le 10 décembre dernier.

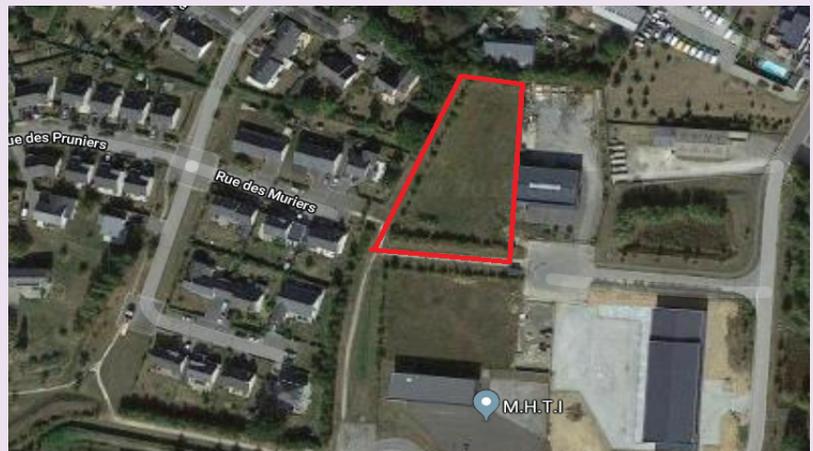
l'esquisse suivante :

Parcelle derrière la Guardière bientôt commercialisée

Lors du dernier PLU, une modification du zonage sur la parcelle avait été effectuée permettant la constructibilité de cette dernière.

Désormais classé 1AUE*, cet espace de 2 563 m² situé entre le lotissement « La Guardière » et la zone d'activités Artipôle permettrait de viabiliser 5 à 6 lots à court terme.

*AUE = correspond aux extensions de la zone à vocation principale d'habitat



Parcelle impasse des lagunes, des habitations de type R+1 R+2 en réflexion

La mairie a engagé une politique de valorisation du bourg. La commission urbanisme réfléchit actuellement à l'aménagement d'espaces communaux et elle s'est intéressée plus précisément aux parcelles C625 et C152 d'une superficie de 1 960 m².

L'objectif à terme serait de proposer des logements sur des bâtiments de type R+1 ou R+2* à cet emplacement.

*R+1 = rez-de-chaussée + étage

R+2 = rez-de-chaussée + 2 étages

INTERCOMMUNALITE



ACTUALITE

Le tri, c'est aussi pendant les fêtes !



Papiers cadeaux, suremballages en plastique, polystyrène de calage, restes de repas, sapin... Les déchets des fêtes de fin d'année sont nombreux ! Mais sont-ils tous recyclables ? Où doivent-ils être jetés ?

LE PAPIER CADEAU

Les **papiers cadeaux** ne sont pas recyclables. Il faut donc les jeter avec les ordures ménagères (poubelle grise). Le mieux, c'est d'éviter son utilisation. Comment ? En créant des emballages avec du tissu ou du papier de récupération ou en utilisant des pochettes ou des boîtes cadeaux réutilisables par exemple.

LES EMBALLAGES DE JEUX ET JOUETS

Les **films et suremballage en plastique** sont à déposer dans la poubelle grise. En effet, les plastiques fins ne sont pas recyclés pour le moment. Les boîtes en carton seront déposées à la déchèterie. Une fois dans la benne « carton », elles seront envoyées dans des entreprises pour y être recyclées et devenir de nouvelles boîtes. Aucune collecte n'a lieu sur le trottoir, **même pour les gros cartons ou les grosses quantités**. Les calages en polystyrène doivent être déposés à la déchèterie.

LE SAPIN

Les **sapins de Noël naturels** ne sont pas collectés avec les ordures ménagères même s'ils sont enveloppés dans un sac à sapin. Déposez-les sur les plateformes déchets verts en déchèteries, sans aucun plastique ou autre déchet non organique (décorations...).

Pour les sapins synthétiques, s'ils sont cassés, ils doivent être jetés dans la benne « incinérables » de la déchèterie. S'ils sont en bon état, vous pouvez les déposer dans le caisson « 2^{ème} Vie ». Il servira à un autre foyer par le biais d'association d'insertion.

L'éco-geste

Cadeaux reçus en double ?
Pas à votre goût ?

Pensez au don !



DÉCRYPTAGE

Que faire des déchets chimiques ?

Une fois usagés, les produits chimiques peuvent être dangereux pour la santé et l'environnement. Qu'ils soient vides, souillés, ou avec un reste de contenu, ils ne sont pas à jeter dans la poubelle grise et encore moins à vider dans les canalisations. Ils sont à déposer en déchèterie où l'organisme EcoDDS assure leur collecte et leur traitement sécurisé.

Quels produits sont concernés ?

Les produits de bricolage et de décoration : peinture, vernis, lasure, enduit, colle, white-spirit, solvant, acétone, etc... Les produits d'entretien véhicule : antigel, filtre à huile, liquides de dégivrage et refroidissement, etc... Les produits d'entretien maison spéciaux : déboucheur canalisations, ammoniac, soude, acides, décapant four, répulsifs, insecticide, imperméabilisant, raticide, produits de traitement des matériaux (dont bois), etc... Les produits de jardinage : engrais non organiques, anti-mousse, herbicide, fongicide, etc... Les produits de chauffage, cheminée et barbecue, combustible liquide, allume-feu, alcool à brûler, nettoyant cheminée, etc...

TROUVER LA DECHETERIE LA PLUS PROCHE :

<http://www.smictom-sudest35.fr>

LA COLLECTE PENDANT LES JOURS FERIES

La fin d'année compte plusieurs jours fériés : les mercredis 25 décembre 2019 et 1^{er} janvier 2020.

Pendant les fériés, aucune collecte des déchets n'est assurée et les déchèteries resteront fermées. Toutes les collectes seront décalées d'une journée à partir du jour férié jusqu'au samedi.

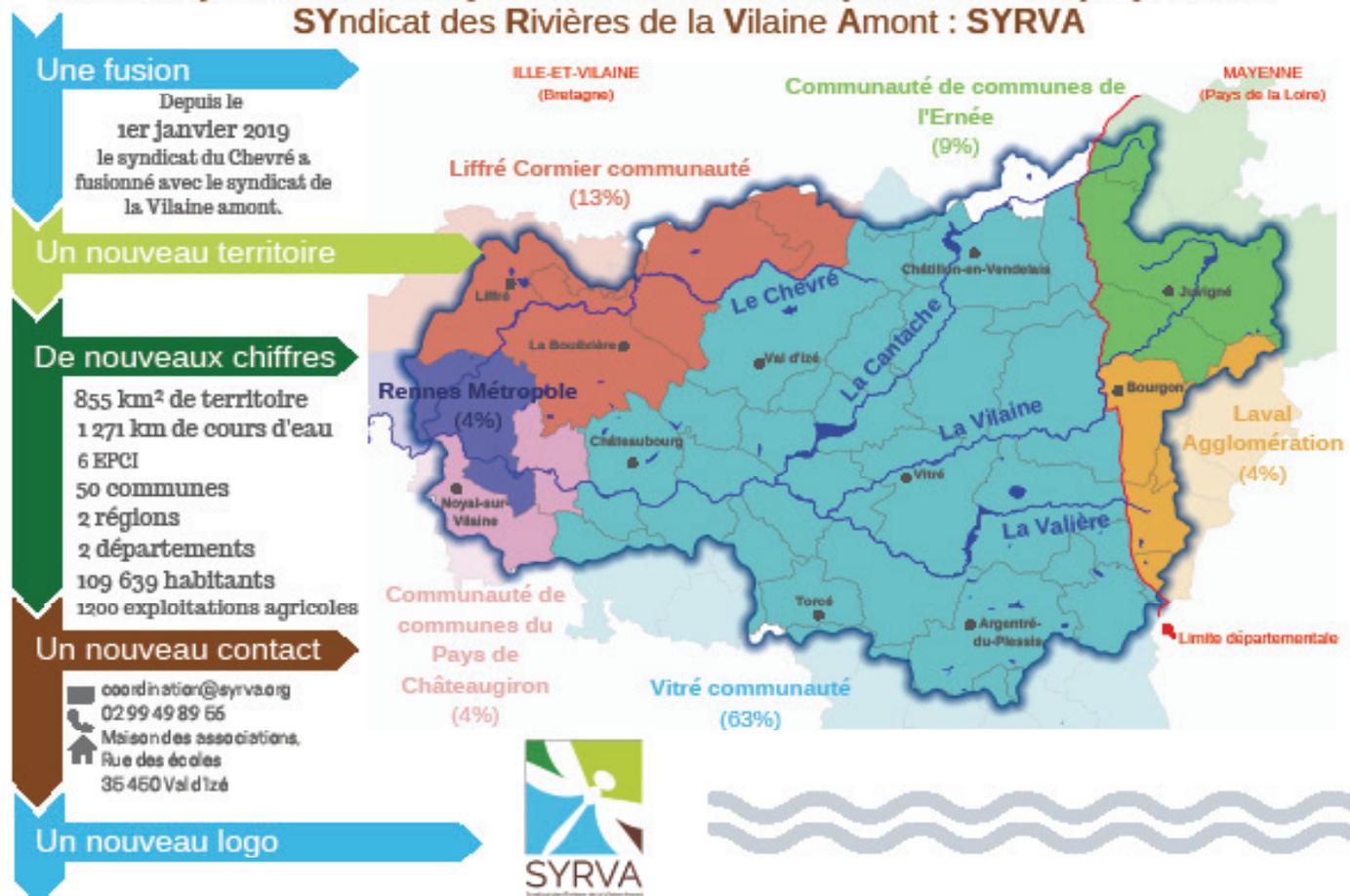


À partir du jour férié, toutes les collectes sont décalées d'une journée jusqu'à la fin de la semaine.

SYndicat des Rivières de la Vilaine Amont : SYRVA

Un nouveau syndicat de bassin versant pour une ressource en eau de bonne qualité et des milieux aquatiques restaurés

SYndicat des Rivières de la Vilaine Amont : SYRVA



BRIGADE NUMERIQUE GENDARMERIE

Depuis le 27 février 2018, la Brigade numérique complète l'offre d'accueil du public en proposant un contact 24h/24 via internet et les réseaux sociaux (facebook, twitter).

Ce dispositif, simple et adapté à un mode de vie moderne, garantit un échange en temps réel avec un gendarme toujours disponible pour répondre à de simples interrogations, recevoir un témoignage, orienter vers un service compétent ou réaliser un signalement sur la main courante gendarmerie.

Activement engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et le harcèlement sous toutes ses formes, la gendarmerie s'est

dotée, avec la création de la brigade numérique, d'un outil d'information, d'un relais avec les associations et services de l'État traitant de ces domaines et d'un véritable espace d'écoute et de conseils pour les victimes. Le personnel de cette unité, formé à cette problématique, sera en mesure de faciliter la prise en charge des victimes par les organismes et services dédiés.



Site internet : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr>

INTERGENERATIONS & Citoyenneté



Pour cette rentrée, les matinées d'éveil du RIPAME à Saint-Didier ont été chargées.

Les enfants ont pu découvrir de nouveaux sons et instruments avec Catherine de la compagnie Marmouss

qui propose des concerts pédagogique « émo'son ». C'est un voyage autour des matières et des sons qui a ravi nos petits explorateurs.

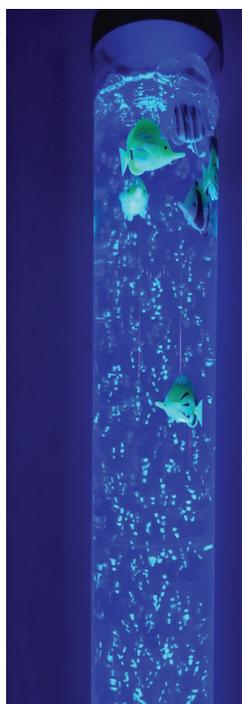
Les petits ont également pu faire comme les grands

artistes et explorer l'art moderne en triturant pinces et rouleaux de peinture. Nous avons aussi exploré le vide et le plein en réalisant de nombreux exercices de transvasements. Du sport a également été au programme avec de la motricité. Les petits ont alors pu se mouvoir en toute liberté et appréhender leur équilibre dans un espace aménagé avec de nombreux blocs de motricité.

Nous allons bientôt rêver avec un atelier « nuit magique » où les petits et les grands seront transportés dans un univers sensoriel et lumineux...



La motricité



Atelier « nuit magique »

Marion ROGUE
Animatrice RIPAME du
Pays de Châteaubourg
au 02.99.00.97.95 ou au
07.84.43.25.54
mél : ripame@chateaubourg.fr



2019, le Comité des fêtes évolue et s'affirme



Le comité des fêtes a pour but de dynamiser la commune, en resserrant les liens entre les habitants. Depuis 3 ans, il propose des manifestations aussi bien festives que citoyenne, en favorisant le plus possible l'inter-génération. L'ensemble des membres du comité des fêtes s'est mobilisé, se mobilise et se mobilisera pour vous offrir un programme varié et au goût du plus grand nombre. La joie, la bonne humeur, le plaisir d'être ensemble ne seront pas de vains mots. Nous invitons tout le monde à nous rejoindre lors de nos diverses manifestations. Plus nous serons nombreux et plus la fête sera belle.

Cette année 2019 a vu la 3^{ème} édition de la Fête du Printemps le 18 mai. Après un apéritif de bienvenue, les 10 équipes composées à la fois d'adultes, d'ados et d'enfants, se sont affrontées sur les épreuves des Olympiades. Hormis la célèbre course de brouettes, toutes les épreuves étaient nouvelles. Après la remise des prix, le comité proposait un stand « bar à pâtes » avec sauces au choix. Pour conclure le groupe « Les Pok's » ont pris leur revanche sur l'année dernière en chantant devant un public déchaîné.

Après cette belle fête, le comité a souhaité grandir et multiplier les manifestations pour qu'un maximum de Déodatien(ne)s en profite. C'est pourquoi il a été organisé le 28 septembre, avec le soutien du SMICTOM et de la commune de Saint-Didier, un après-midi grand ménage d'automne. 3 équipes composées moitié d'adultes, moitié d'enfants se sont partagées 3 zones du bourg de Saint-Didier et ont ramassé près de 100 kilos de déchets. Les 50 volontaires ont pu reprendre des forces après la récolte avec une collation offerte par la municipalité.



Enfin, dernière manifestation de l'année : un Marché des producteurs et créateurs. Réunissant en majorité des artisans du pays de Châteaubourg le dimanche 1^{er} décembre au Patio. Les Déodatien(ne)s ont pu découvrir ou redécouvrir :

- Les produits d'Azalane, producteurs de cosmétiques à base de lait d'ânesse ;
- Le Semeur Bio et le Verger de Mitran Cranne, maraîchers ;
- Sympatoche boutique et Grastiane Coubrun Mulot, couturières ;
- Le Cochon Plessis Bien, charcuterie-traiteur ;
- Le Rucher de la Vilaine, apiculteur qui nous a fait goûter les pains d'épices fabriqués par notre boulanger avec son miel.

Le comité des fêtes se chargeait de réchauffer les visiteurs avec le traditionnel vin chaud. Au niveau des animations un stand maquillage proposait aux petits et grands un peu de fantaisie, il était possible de recycler ses vieilles décorations de Noël en habillant le sapin du Marché. Pour accompagner cette matinée, nous avons pu profiter de la belle voix de Laurine, une jeune chanteuse et guitariste de Saint-Jean-Sur-Vilaine.

La saison 2020 sera riche en surprises, les membres du comité travaillent déjà aux prochains événements. Mais ceux-ci ne se feront pas sans vous : les Déodatien(ne)s !! Nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés, d'idées, de sponsors, d'aides quelles qu'elles soient. Alors n'hésitez pas à venir nous faire un coucou à l'Assemblée Générale qui aura lieu à la salle de la Mairie le mardi 28 janvier à 20h30.

Mél : comitestdidier35@gmail.com
Facebook : [Comitedesfetes Destdidier](https://www.facebook.com/ComitedesfetesDestdidier)

ENFANCE - JEUNESSE

Le service enfance jeunesse a mené ses projets en 2019 afin de :

- Développer l'apprentissage des règles de vie et du respect que ce soit des personnes ou du matériel,
- Favoriser la découverte d'activités variées et la curiosité,
- Permettre à chaque enfant, chaque jeune de profiter d'un temps de loisirs qui allie détente, apprentissage et vie collective.

Enfance

Chaque période de vacances permet aux enfants de vivre une aventure sur un thème, en lien avec la période des mercredis qui précède. Par exemple, durant l'automne, et en particulier, durant la semaine du goût (entre le 7 et 12 octobre) les enfants ont été sensibilisés à l'art : par des activités de création (couleur, forme) mais aussi par des visites au Château des pères (sculpture) ou la venue d'un artiste musicien Paul Bé ranger qui a fait découvrir son SHOW Batterie et a permis aux enfants et quelques parents de partager un moment de danse.

L'été sous le signe des indiens a permis aux enfants de présenter leur spectacle devant une trentaine de parents-spectateurs et de partager une nuit sous les tipis.

Jeunesse

L'accueil jeune de Saint-Didier propose à chaque période de vacances scolaires des animations à destination des jeunes âgés entre 11 à 17 ans. Il est ouvert un mercredi sur deux et permet aux jeunes d'échanger régulièrement avec les animateurs sur leur vie, leurs soucis, leurs envies... Ils peuvent venir faire des devoirs et ont un soutien des autres jeunes et des animateurs. Un panel d'animations a été proposé cette année avec notamment le Bubble Soccer, du scrap-booking, des animations avec les associations sportives du territoire, des soirées conviviales (raclette, barbecue, films,...).

L'avis des jeunes est important pour la constitution d'un programme d'activités et les animateurs sont à l'écoute de leurs besoins et de leurs envies. Toute idée est bonne à prendre.

La bonne participation des jeunes encourage les animateurs dans la réflexion et la préparation (avec les jeunes !) de nouveaux projets l'été prochain ! Venez nous voir pendant les vacances pour proposer vos idées !

Rappel :

L'accueil jeune est ouvert pendant les vacances scolaires aux jeunes entre 11 et 17 ans.

Adhésion annuelle : 15€ (Saint-Didier) / 18€ (autres communes).

L'équipe d'animation est toujours prête à accueillir des jeunes et des plus âgés pour découvrir l'animation (stagiaires, dispositif argent de poche, accompagne-



ment Pôle Emploi, Mission locale, Vitré communauté...). N'hésitez pas à nous rencontrer ! Par exemple, le service a accueilli **Lisa** pour une mission de service civique pendant 7 mois de février à août 2019. Elle est maintenant en contrat avec la mairie. Depuis le 1^{er} novembre c'est Romane qui est en service civique et ce jusqu'au 30 juin 2020 (photo page 4).

Mouvement dans l'équipe des animateurs : **Gwendal** après 5 ans de service a rejoint une autre collectivité, remerciement pour son engagement.

Irina vient de rejoindre l'équipe et nous lui souhaitons la bienvenue (photo page 4).

Mél : clsh@saintdidier35.fr

tél : 06.15.81.48.78

internet : www.saintdidier35.fr

inscription via le portail famille

BIBLIOTHEQUE

rétrospection

ANIMATIONS 2019



Festival du Dragon d'or avec l'accueil de loisirs



Animation châteaux forts avec la ludothèque



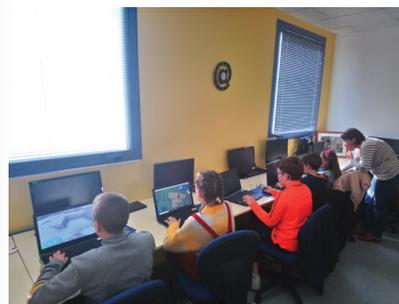
En attente devant le bureau de vote du prix minots

MOIS DU MULTIMEDIA

Sept ateliers étaient proposés cette année. Ils ont vite été complets. Présentation de certains d'entre eux en photos.



Escape game : Beta Pandora



Minecraft



Imprimante 3D



Casque et réalité virtuelle avec Beat Saber

« Facile de Lire »



Ateliers d'écriture avec Tania Bracq et Françoise Zarnoski



Lecture musicale autour du livre « Mon père, Ma mère et Sheila »

Deux rencontres avec des auteurs



Barbara Constantine



Eric Romand

Solarium

Des Déodatien(ne)s de toutes générations ont fait preuve de beaucoup de créativité et d'imagination. Les 13 livres conçus sont exposés à la bibliothèque.



Lecture à 6 voix

« Accueillir est un voyage »

Les lectures à voix hautes sont composées d'extraits de romans, de chansons, avec pour thème les étrangers immigrés.



ANIMATIONS A VENIR 2019

Première participation à la « nuit de la lecture »

Le samedi 18 janvier de 20h à 21h.

Lecture à voix haute, chansons autour de l'univers de Boris Vian et table de présentation d'œuvres de Boris Vian (chansons, romans, albums...) qui restera à la bibliothèque jusqu'au dimanche 26 janvier.

Exposition



L'atelier art textile de la CSF exposera, jusqu'au 30 janvier, des sacs et des pochettes en patchwork.

La bibliothèque participera à la première édition du festival Amstramgram proposée à l'échelle du réseau. Les thèmes choisis sont la mobilité et la découverte.



Les objectifs sont :

- Sensibiliser à l'importance de la lecture avant l'âge scolaire (0-3 ans),
- Rencontrer et échanger avec des professionnels de la littérature jeunesse,
- Faire découvrir des ouvrages de qualité, guider vers des livres moins médiatisés,
- Faire connaître les médiathèques du territoire en tant que ressources d'informations sur la littérature jeunesse et lieux d'animations et de vie.

Les tout-petits, les parents ou les assistant(e)s maternel(le)s sont invités au festival « Trotte, bébé trotte », le mardi 11 février (avec le Ripame) et le vendredi 14 février, de 10h à 11h à la bibliothèque.

2020
Trotte,
bébé trotte

Consulter le catalogue, votre compte
ou les animations
<http://bibliotheque.saintdidier35.fr>

Les prix

Le prix des bibliothèques

Comme l'an passé des classes des 2 écoles participeront au prix minot.

MINOTS
2020

Prix des bibliothèques
St Jean sur Vilaine
St Didier
Domagné
Marpigné
Montreuil sous Pérouse
Dourdain
Val d'Izé
Avec Un livre sur l'étagère



Le prix des incorruptibles

Les cinq livres en compétition sont à votre disposition. Vous avez jusqu'au 20 mai pour lire, noter et voter pour votre livre préféré.

Merci aux bénévoles !



Le 30 novembre dernier les 21 bénévoles de la bibliothèque se sont réunis autour d'un petit buffet. Cette réunion leur a permis de se rencontrer. En effets les bénévoles du mercredi ne croisent pas forcément ceux du vendredi ou du dimanche. Jacqueline en a profité pour leur présenter Magali DELOURME, en remplacement de Janik MALLIER qui a rejoint une autre collectivité. En prévisionnel : 2 nouveaux bénévoles rejoindront l'équipe de la bibliothèque en juin prochain.

EDUCATION école publique

L'année scolaire 2018-2019 fut, entre autres grands projets, celle des classes transplantées. Bonne promenade dans nos souvenirs proches....



Les CP-CE1 :
Contes en
forêt de
brocéliande



Les CM à Jersey



Les CM sur une plage anglo-normande



Commémoration du 11 novembre 2018



Le couloir des maternelles à Noël



Les MS-GS au carnaval



Les CE1-CE2 au château de la Turmelière



Les CE1-CE2 en séjour chez Joachim Du Bellay



Exposition du 12 décembre

Et pour 2019-2020...

L'école compte à ce jour 200 élèves répartis en 8 classes ainsi que de nombreux projets !

Le 11 novembre, les élèves de l'école et leurs parents ont pu participer en nombre à la commémoration à Saint-Didier.

Piscine : tous les élèves de GS, CP, CE1 et CM2 se rendent à la piscine de Vitré pour 11 séances.

La fête de Noël s'est déroulée le vendredi 13 décembre. Père-Noël en traîneau, sablés, chocolats, chorale, marché avec les magnifiques cadeaux confectionnés par les élèves et l'association de parents.

Classes de neige : les 2 classes de CM seront à Super-Besse du 8 au 15 février.

Initiation aux techniques de ski, soirée contes de montagnes, balades en chien de traîneaux. Les en-

seignants, parents et élèves s'activent à la préparation de ce grand moment.

Sorties pédagogiques : théâtre au centre culturel d'Argentré-du-Plessis, cinéma à Châteaubourg, les classes de la MS aux CE2 vivront concrètement des projets culturels enthousiasmants et formateurs.

Le projet musical : avec la collaboration de Madame Laure Blanchard, professeur du conservatoire de Vitré.

Les classes de CP, CE1 et CE1-CE2 proposeront un spectacle « la boîte à rythme en bottes » lors des portes ouvertes de l'école.

Le projets Arts Visuels : la classe de CE1-CE2 bénéficiera de la présence d'une artiste plasticienne, Madame Pascale Planche, venue préparer avec eux une œuvre dans le cadre des « entrepreneurs mécènes » avec le jardin de l'Ar Milin.

Le carnaval de printemps aura lieu le vendredi 20 mars. A vos déguisements !

La course solidaire des élèves citoyens de Saint-Didier : les élèves s'illustrent dans l'organisation d'une course solidaire (réitérée chaque année) au bénéfice d'une association.

L'année scolaire dernière, les élèves ont remis un chèque de 500 € à l'association « SelvaViva ». Cette année, cette opération se déroulera au printemps en collaboration avec l'association « Agir contre la faim », l'Afrique sera un thème d'apprentissage des maternelles.

Fête de l'école : le dimanche 28 juin.
Le travail collaboratif de préparation entre les

élèves, l'APE-AEP et les enseignants est placé sous le signe du 0 déchet (en lien avec les projets pédagogiques : mission propreté, boîte à déchets, récupération du papier...). Spectacle des enfants, stands restauration.

Enseignement des langues : anglais pour tous, dès la classe de CP.

Aide personnalisée et APC : en concertation avec les parents, les enseignants proposent une aide personnalisée aux élèves en difficulté passagère et des Activités Pédagogiques Complémentaires diverses et variées, en lien avec le projet d'école.

Merci au personnel technique, aux élus, aux représentants des parents au conseil d'école, à l'APE-AEP pour la participation de chacun au bon fonctionnement de l'école.

Nouveaux parents : vous pouvez venir nous rencontrer le lundi et le mardi (journées de décharge du directeur) ou le soir à partir de 16h15 ou encore prendre rendez-vous :

- Tél/répondeur: 02.99.00.74.03

- Mél : ecole.0352675t@ac-rennes.fr

Rendez-vous, événements et comptes-rendus :

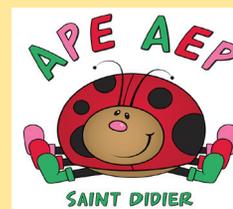
<http://www.ecole-publique-saintdidier.ac-rennes.fr>

A noter que les inscriptions sont possibles dès les 2 ans révolus de l'enfant.

Nous répondrons à vos demandes d'informations et pourrons vous faire visiter les classes, le service de restauration et la salle de motricité et de garderie.

Vous pourrez ensuite, si vous le désirez, venir inscrire vos enfants.

LES ACTUALITES DE L'APE-AEP



L'Association des Parents d'Elèves et des Amis de l'Ecole Publique est heureuse de vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

La santé, la joie et la prospérité vous accompagneront durant ces 366 jours.

Le 13 décembre a eu lieu notre marché de Noël, quelle belle surprise de voir le Père-Noël arriver sur son traîneau.

Nous avons pu admirer les créations des enfants, écouter les chants de Noël des élèves tout en savourant un petit verre de vin ou de chocolat chaud.

Comme notre gourmandise était présente, les enfants ont dégusté les délicieux gâteaux que les parents avaient confectionnés et les adultes de la tartiflette, grande nouveauté cette année.

Afin que les enfants et parents aient un souvenir, nous avons photographié ces merveilleux moments. Les photos étaient offertes aux familles par l'APE-AEP.

Pour l'année 2020, nous continuons nos activités afin d'aider l'école à réaliser ses projets pédagogiques.

La collecte de papier : une borne est à disposition sur le parking de l'école. Il faut la remplir au maximum, un challenge pour vous DEODATIENNES ET DEODATIENS : 2 passages du SMICTOM par mois, nous comptons sur votre motivation (en 3 semaines, elle était déjà pleine).

Une vente de galettes des rois sera prévue le 17 janvier 2020, la commande sera à effectuer avant le 07 janvier... Une récompense sera offerte au meilleur vendeur.

Le mois de mars annonce le printemps, nous nous vous annonçons une belle surprise...

La braderie de l'école se déroulera dans le bourg de Saint-Didier le 04 avril et elle vous réservera des surprises donc soyez nombreux à exposer !!!!!

LES FONDS RECOLTES PERMETTENT DE REALISER PLUS DE PROJETS PEDAGOGIQUES.

A très bientôt parents et amis de l'école publique, nous comptons sur vous !!!

Erwan DECRE, Président.

Mél : apeaepsaintdidier@gmail.com



N'oubliez pas de liker notre page Facebook afin d'être au courant des dernières actus

EDUCATION

école privée St Gouven

Rétrospective de l'année 2018-2019

Les élèves de la maternelle au CM2 ont, chacun à leur niveau, découvert le monde

« des petites et grosses bestioles » thème de l'année. Certains ont exploré le zoo de la Bourbansais, d'autres le refuge de l'arche.

Les élèves de cycle 2 sont partis en classe de mer à Saint-Malo. Au programme, pêche à pied, aquarium, Alligator bay et surtout une nuit avec les copains !

Ce projet d'année s'est conclu par une exposition sonore au sein de l'école : 5 classes / 5 ambiances (les animaux exotiques, de la ferme, de la forêt, du jardin et de la mer).

Ecole
SAINT GOULVEN



maternelle et élémentaire



Expo petites et grosses bestioles



Pêche à pied à Saint-Malo

Jour de canicule à l'école



Fête de l'école

Le fil rouge pour cette année scolaire 2019-2020 est « les arts ».

Dans toutes les classes, des sorties et des animations sont proposées pour faire vivre ce projet autour des couleurs, du cinéma, de l'architecture et de la sculpture, de la danse, du théâtre : visite de la salle de projection et film à Châteaubourg, préparation par les élèves de cycle 2 d'un opéra qu'ils présenteront au centre des arts le 7 janvier, visite et spectacle à l'opéra de Rennes, musée des beaux-arts...

Les élèves de CE2, CM1, CM2 se préparent à partir en classe de neige au mois de janvier à Arreau.

L'année scolaire est également jalonnée de moments de partage et d'entraide entre les classes : les élèves de tous les niveaux se retrouvent en ateliers autour d'une journée à thème. Nous avons déjà vécu cette année une journée « du goût », une journée « partage et solidarité » avec un repas au profit de l'association « Bretagne solidarité Bolivie Pérou ». Et à venir : les journées « indienne », « sport et santé » et pour terminer le 1^{er} juillet, jour de la Saint Goulven sera une journée festive pleine de surprises pour les enfants.

Dans le cadre du lien CM2/6^{ème}, les élèves de CM2 passeront une journée au collège Saint-Joseph de Châteaubourg. Les élèves de CM1/CM2 bénéficient actuellement de cours d'allemand dispensés par un professeur de collègue.

Dans le cadre du service civique de réciprocité internationale, nous accueillons au sein de l'école Lavina ISAI, une jeune indienne anglophone. Lavina intervient auprès des élèves pour leur faire bénéficier (sur les temps de classes, mais également sur les temps périscolaires) de ses compétences en anglais. C'est également l'occasion pour les élèves de découvrir son pays et sa culture. Une correspondance avec des élèves indiens se met en place.

Ce projet est porté par l'ensemble de l'école et c'est l'occasion pour tous, enfants, parents, personnels de l'école et enseignantes de partager notre culture et de progresser en anglais. C'est la première étape d'un grand projet d'ouverture à l'international que nous souhaitons mener sur plusieurs années.

A travers tous ces projets, nous avons le souci de créer un climat de confiance, d'écoute et de dialogue afin de développer dans l'établissement des valeurs humaines, intellectuelles, culturelles et citoyennes.



Namaste Lavina

L'année s'annonce riche en partages et en découvertes que vous pouvez suivre sur notre site internet : <http://ecole-saint-goulven.fr/>

L'école Saint Goulven est un établissement catholique sous contrat avec l'État, ouvert à tous sans distinction. Elle accueille les élèves de la maternelle dès 2 ans au CM2.

Une garderie est mise au service des parents le matin de 7h15 à 8h30 et le soir jusqu'à 18h45. La restauration du midi est assurée sur place.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter notre site internet ou à prendre contact avec l'école au 02.99.62.32.42

La directrice reçoit sur rendez-vous pour vous présenter les projets et répondre à vos questions.

APEL



Cette fin d'année s'est achevée par une vente de bougies parfumées pour Noël. Nous avons participé également conjointement avec l'équipe OGEC, au marché de Noël le samedi 7 décembre au sein de l'école avec une vente de sapins de Noël. L'opération viennoiseries le dimanche 17 novembre fût encore une belle réussite grâce à l'équipe APEL, nous tenons à remercier chaleureusement les habitants de Saint-Didier d'y avoir contribué. D'autres opérations sont à venir pour le courant d'année 2020. L'équipe APEL vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Anne-Laure Le Texier, Présidente Apel

- Mél : apelsaintgoulven@gmail.com
- Présidente : Anne-Laure le Texier 06.59.89.68.90
- Vice-Présidente : Eva Beaudouin
- Trésorier : Pascal FERRAND

RESTAURATION scolaire

La commune de Saint-Didier souhaite engager des travaux de rénovation acoustique au sein de son restaurant. La prévention du bruit est une préoccupation présente dans les démarches de développement durable et elle contribue à l'amélioration du bien-être de chacun. En effet, il est reconnu que le bruit, dans les établissements sensibles accueillant un jeune public, peut gravement affecter leur comportement, être source de tension, d'agitation, voire d'agressivité.

Le restaurant scolaire municipal, construit en 2011, ne répond plus aux nouvelles normes concernant la réglementation acoustique. Les matériaux de construction utilisés ne sont plus en rapport avec les règles de protection phonique. Pour les enfants qui prennent leurs repas à la cantine, et c'est la grande majorité, on peut parler dans certains cas d'une exposition au bruit de type industrielle. Des niveaux sonores analogues à ceux d'une imprimerie ou d'une menuiserie artisanale, c'est-à-dire proches de 90 décibels avec des pointes à 100 décibels sont régulièrement mesurés. Pour réduire ces nuisances, des travaux de rénovation sont donc envisagés ainsi que l'acquisition de **panneaux acoustiques** qui constituent la solution la plus efficace pour lutter contre le brouhaha et la pollution sonore. La salle pourra être fractionnée en petites zones afin que chaque table n'ait à subir que son propre bruit.

L'utilisation de mobilier et d'ustensiles adaptés « anti-bruit » disposant d'un revêtement absorbant les chocs (table munie d'un plateau type gomme, chaise équipée de patins, vaisselle en polycarbonate) sera envisagée. Enfin, la pose d'un revêtement de sol absorbant souple de type moquette est actuellement à l'étude car elle répond à de nombreuses exigences. Cette moquette spécifique est reconnue pour sa qualité d'absorption des bruits. Les agents municipaux travaillant sur le site sont nouvellement équipés de bouchons d'oreilles qui réduisent considérablement les nuisances.



Suite à la commission usagers du 14/10/2019 :

Chaque école (Saint-Goulven, Sainte-Elisabeth, Sainte-Anne, Saint-Joseph et l'école publique de Saint-Didier) participe à l'élaboration de menus sur une semaine, en respectant les plans alimentaires.

La semaine du goût a eu lieu cette année du 07 au 11 octobre, le thème choisi était les couleurs. Une couleur était attribuée chaque jour (vert, rouge et rose, bleu, orange et jaune), les cuisiniers ont concocté des menus colorés !!

Le planning des repas à thème pour l'année scolaire :

19/12 : repas de Noël

16/01 : repas montagnard

06/02 : repas hindou

12/03 : repas autour du cirque

07/05 : repas africain

25/06 : repas américain

Les élus réfléchissent sur la mise en place d'un repas végétarien hebdomadaire.

Mise en place du livret d'échange depuis septembre 2019

Une formation a été dispensée à l'ensemble du personnel encadrant les enfants des deux écoles sur 3 jours (3 samedis) avec un formateur spécialisé dans la psychologie de l'enfant.

VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS CSF

RENCONTRE TÉMOIGNAGE

Le lundi 7 janvier, nous avons eu le plaisir d'accueillir Ginette KOLINKA, survivante du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Vous pouvez aussi retrouver son témoignage dans son livre « Retour à Birkenau », co-écrit avec la journaliste Marion Ruggieri. Il est disponible à la bibliothèque.



ART FLORAL

Les cours ont lieu une fois par mois dans la salle n°4 du Patio. 18 personnes y participent cette année. Voici en images la réalisation de la composition florale du mois de novembre.

Nous nous réunissons tous les 15 jours au patio, salle n°4 de 20h à 22h.



PATCHWORK - ART TEXTILE

Cet automne, nous avons fabriqué des sets de table lutin pour Noël ainsi que des sapins assortis : les fêtes de Noël seront colorées !!! Pour Pâques ? C'est une surprise... Et en prévision pour un samedi de janvier : un cousin hippopotame.

YOGA

Les cours se situent salle n°1 au Patio, le sol carrelé ayant été recouvert d'un parquet, les mardis soir à partir de 19h30 et sont assurés par Odile. De nombreux nouveaux adhérents participent aux séances d'Ashtanga, (24 inscrits) ce qui montre l'importance d'avoir un temps de relaxation pour soi quel que soit l'âge. Tous ne sont pas présents à chaque séance, sinon la salle serait trop petite !

PROJETS 2020 DÉJÀ PROGRAMMÉS

- **Échange de végétaux** (avec la participation de l'art floral) le dimanche 7 juin 2020, jour de la fête des mères. Les personnes qui amèneront des végétaux recevront un billet de tombola. Un tirage au sort permettra de gagner une inscription gratuite à l'activité art floral ou patchwork et une composition florale.

- Exposition patchwork à la bibliothèque

Du 4 décembre au 30 janvier le thème cette année : les sacs et les pochettes.

ATELIERS CUISINE

Le 30 novembre, nous nous sommes retrouvés au Patio pour le traditionnel atelier de cuisine avec Christian. Cette année au menu sushi, yakitori, sashimi, maki....



Christian le cuisinier

Le plat





Le rugby en forme

Un très bon début de saison avec une augmentation de 22 % dans les catégories jeunes.

Une bonne implication des joueurs et joueuses au sein du club va permettre d'avancer dans cette belle aventure.

Les projets du club, sont au rendez-vous.

Le 1^{er} décembre l'ensemble des équipes, des bénévoles et parents se sont réunis pour le cassoulet breton en guise de repas de fin d'année.

De nombreux évènements en dehors du rugby vont être organisés jusqu'à la fin de saison (barbecue, pêche à pieds, etc...). Le 27 avril aura lieu le second rugby- Téléthon avec un tournoi de rugby à 5 en formule inter-quartier, ouvert à tout le monde de 6 ans à

Le jeu est sans aucun danger car il se déroule sans contact, surtout dans la joie et la bonne humeur. Un évènement à ne pas louper !!! Alors commencez à préparer vos équipes.

Nous recrutons toujours des joueurs et joueuses de tout âge sans condition physique spécifique.

Contact :

Mél : rugby.rac@gmail.com

Jérôme : 06.28.72.00.30



ASSOCIATION SARABANDE

Année 2018/2019

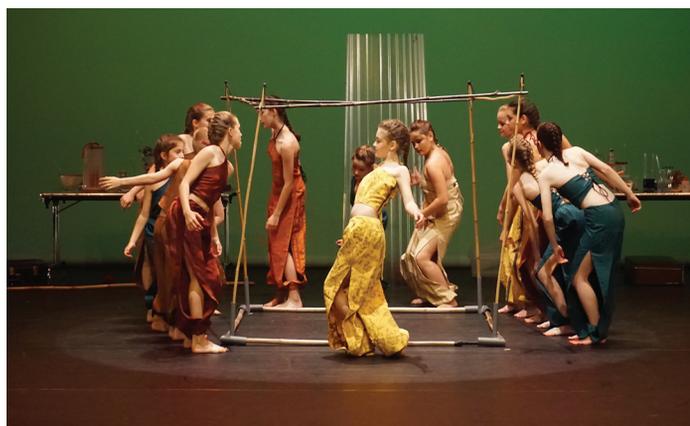
Dans une volonté de toujours nous améliorer, nous avons investi le 25 juin dernier le théâtre de Vitré pour présenter notre gala de fin d'année « Matière à danser ». Les danseurs(ses) ont pu y explorer toutes les textures et sensations que la danse nous propose.

L'affiche a de nouveau été réalisée par le lycée Coëtlogon de Rennes.

Le groupe adulte a été très précieux en coulisse pour l'encadrement des enfants. L'équipe de bénévoles augmentée par les maris de ces dames a été hyper efficace à la buvette ainsi qu'à la billetterie.

L'association Sarabande a aussi été présente sur plusieurs événements extérieurs à l'association :

- battle tout au long de la saison 2019,
- avril 2019 participation aux rencontres chorégraphiques organisées pour l'association Loisir Pluriel à Vitré du groupe Amplitude (ados modern'jazz),
- 22 juin rencontre à la MJC de Pacé entre les différents groupes de Ayã de Saint-Didier et Montauban-de-Bretagne.



Cette rentrée 2019, tournée vers la nouveauté et l'engagement bénévole s'est très bien passée. En effet, nous ne comptons pas moins de 166 adhérents dont 9 fréquentent 2 ateliers par semaine. Nous accueillons des danseurs(es) à partir de 4 ans et sommes riches d'une belle cohorte de 25 adultes en danse et 20 en zumba.

Les cours d'éveil et d'initiation à la danse, ainsi que les cours de modern'jazz ont lieu les lundis, jeudis et vendredis tandis que les cours de hip hop ont lieu les mercredis.

L'association Sarabande a pour objectif de favoriser le développement culturel et physique de tous ses adhérents quel que soit leur âge. Nous cherchons aussi à créer et entretenir des liens d'amitié et de solidarité entre ses membres en permettant l'apprentissage de l'autonomie. Nous favorisons l'accès à la danse et à la culture pour tous en maintenant des cotisations abordables et un enseignement de qualité assuré par un professeur diplômé d'état.

Notre association favorise les liens intergénérationnels, notamment pendant tous les moments « informels » avant et après les cours de danse pendant les trajets entre l'école et la salle de danse assurés par les bénévoles retraités ou mamans d'élèves.

Nous mettons aussi un point d'honneur à faire vivre l'expérience de la scène, du spectacle vivant à tous nos danseurs amateurs en présentant un gala de fin d'année dans des conditions professionnelles. La pratique amateur de la danse est aussi un moyen de découvrir l'exigence et le dépassement de soi. En proposant à nos adhérents de participer à des rencontres chorégraphiques, stages, battles, ou bien d'aller voir des spectacles chorégraphiques nous leur permettons de découvrir de nouveaux horizons, d'ouvrir de nouvelles portes vers les autres.

Dans sa volonté de proposer des cours de danse de qualité et accessibles à tous, l'association s'attache à employer des professeurs compétents tant pédagogiquement qu'artistiquement. Il est important pour nous que les danseurs amateurs puissent développer leur créativité en toute sécurité et sur des bases techniques solides.

Nous sommes fières de constater que les danseurs de Sarabande progressent d'année en année dans leur pratique artistique, grâce à la qualité de l'enseignement qui leur est dispensé et le nombre raisonnable d'élèves par cours.

De plus, l'investissement exceptionnel des adhérents adultes permet d'organiser plus sereinement tous les événements (encadrement des enfants, logistique, convivialité...).

Nous restons à ce jour l'association de danse avec les cotisations les moins élevées sur le territoire vitréen, avec en plus de formidables bénévoles qui accompagnent nos chers petit(e)s sur le chemin de la danse.

Il est encore temps de venir nous rejoindre il reste

des places dans les groupes de hip hop (à partir de 9 ans et chez les ados) ainsi que dans le groupe de classique du vendredi.

Année 2019/2020

Notre partenariat avec l'équipe enfance / jeunesse a été renouvelé afin que les enfants fréquentant l'accueil de loisir puissent se rendre à leur cours de danse du mercredi matin et y être accompagnés pour les plus jeunes.

La nouveauté de la saison, c'est l'arrivée de la danse classique à Saint-Didier, en effet un cours a été ouvert les vendredi soir de 19h15 à 20h15 pour les jeunes à partir de 11 ans.

Afin de ne pas léser les plus jeunes et pour permettre à tous de découvrir cette technique de danse nous avons organisé notre premier stage de danse classique le samedi 16 novembre. Cet événement a été une véritable réussite avec pas moins de 20 participants âgés de 8 à 12 ans. Fort de ce succès nous comptons bien réitérer l'expérience au cours de l'année en espérant que la découverte du classique se transforme en envie de continuer.

Nous avons participé pour la 6^{ème} fois au festival « Danse, danse, danse » qui a eu lieu le 17 novembre 2019 et s'est réparti entre Vitré et Argentré-du-Plessis. 3 groupes de notre association ont participé aux rencontres chorégraphiques.

Les danseurs et danseuses seront encouragés à participer à des stages et à assister à des spectacles tout au long de l'année.

Nos Bboys ont déjà commencé leur tournée de battle de breakdance depuis la rentrée, à Rennes et Saint-Domineuc, avec toujours plus de motivation.

Nous souhaitons cette année insister particulièrement sur l'importance de l'engagement bénévole dans l'association et dans la société en générale.

Nous tenons à rappeler que les associations de type loi 1901, sont un lieu et un outil de démocratie où chacun peut s'exprimer, participer, être à l'initiative de projet. L'association n'est pas l'affaire de 7 personnes mais elle est bien l'affaire de tous ceux qui y adhère. Alors n'hésitez pas à venir échanger avec nous pour qu'ensemble nous progressions dans nos projets.

Notre grand gala annuel se déroulera de nouveau au Théâtre de Vitré, le samedi 4 juillet au soir. Nous vous espérons très nombreux pour venir admirer et encourager nos artistes. Ce sera à nouveau l'occasion pour nos danseurs de faire l'expérience de la scène et de mettre au maximum en valeur leur travail de l'année. Ce projet nécessitera sans doute l'aide de chacun pour la mise en place et l'organisation, et surtout pour que la fête soit réussie !

Bonne et dansante année !

Mél : association.sarabande@laposte.net



PAROISSE SAINT-GOULVEN COMMUNAUTE CHRETIENNE DE SAINT-DIDIER

MAISON PAROISSIALE

Elle se situe au 2, rue des Ecoles, (rez de chaussée) entrée face à l'école St-Goulven.

VIE DE LA PAROISSE

Les membres de l'Equipe Relais sont des personnes à l'écoute des paroissiens.

La raison d'être de la Communauté chrétienne locale dotée de son équipe relais est de vivre la proximité de l'église avec toutes les personnes et avec l'aide du prêtre, d'être la proximité de groupes de chrétiens vivant et s'organisant pour nourrir leur foi et en témoigner.

En favorisant la communion, elle a une double mission de proximité et de visibilité. A la manière du Christ qui s'est fait proche de tout homme, particulièrement du plus démuné, la communauté chrétienne locale se veut attentive et disponible à tous. Par les chrétiens qui y vivent et s'y engagent, elle donne visage à l'église, offrant la possibilité à tous de s'adresser à elle lorsqu'ils le désirent.

OFFRES D'EMPLOIS

La Paroisse recrute et offre de nombreux postes pour mener à bien sa mission.

Elle a notamment besoin de techniciens de surfaces pour l'église et les salles, servants d'autel, sacristains, hôtes(ses) d'accueil et de visites près des personnes seules, malades, animateurs de caté, etc, ...



L'association Ludothèque le Monde du Jeu, située dans la Maison Pour Tous à Châteaubourg, accueille petits et grands pour venir jouer. En effet, la ludothèque est dotée d'environ 1 500 jeux (jeux de société, jeux de construction, jouets, jeux d'éveil, jeux surdimensionnés) pour tous les âges, du bébé à l'âge adulte. Il est possible de venir jouer sur place aux horaires d'ouverture, l'entrée est libre et gratuite. L'adhésion est seulement demandée pour les emprunts. Vous avez peut-être déjà eu l'occasion de jouer avec quelques jeux de la ludothèque à la bibliothèque de Saint-Didier ou à l'accueil de loisirs.

La ludothèque organise de nombreux événements fête du jeu en septembre, jeux de construction en novembre, soirées jeux mensuelles, après-midi Lego en automne et hiver et d'autres événements en partenariat.

Pour Saint-Didier, l'équipe relais est ainsi constituée

Marie-Odile AUBREE 06.87.54.37.11 - coopérateur ; guide et accompagnant familles en deuil ; liturgie.

Anne-Françoise JEUDY 02.99.62.35.46 - préparation aux baptêmes ; accompagnant familles en deuil ; aumônerie Sainte-Marie.

Patricia PLESSIS 06.13.42.43.96 - catéchèse ; liturgie ; accompagnant familles en deuil.

Michel RETAILLE 06.07.50.96.65 - liturgie et permanent à la Peinière.

Rémi BOSCHER 06.63.39.91.77 - première des communions, chorale, parcours alpha.

Maud PLESSIS 06.87.08.83.59 - chorale, première des communions.

NOUVELLE LITURGIE :

Depuis le printemps 2019, des soirées « prière de louanges » sont proposées 4 fois dans l'année. Les prochaines dates à retenir :

Samedi 7 mars et 13 juin 2020 de 18h à 19h à l'église de Saint-Didier.

N'hésitez pas à venir vivre un moment fraternel, prier en chantant et partager un moment de joie.

Tous les 1^{ers} dimanches de chaque mois :

Grâce à des instrumentistes et de nombreux chanteurs, que nous remercions vivement, nous vivons désormais des célébrations dans la joie et la convivialité. N'hésitez à venir voir et nous rejoindre.

Horaires d'ouverture en période scolaire :

- mardi et vendredi de 16h à 18h
- mercredi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h
- samedi de 10h30 à 12h30

En période de vacances scolaires :

- mardi et vendredi de 16h à 18h
- mercredi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h
- vendredi de 10h à 12h

Prochains événements

Après-midi Lego les mercredis 9 janvier, 6 février et 6 mars de 15h à 18h à la ludothèque.

Pour toutes autres informations, contacts :

Mél : contact@lemondedujeu.org

www.lemondedujeu.org

07.83.16.81.82

FOOTBALL US DOMAGNE SAINT-DIDIER

Effectifs saison 2019 -2020

Arbitres	4
Dirigeants	33
Educateurs	3
Vétérans	23
Séniors57	
U18	16
U15	12
U13	22
U11	41
U9	36
U7	16
Licenciés	263



Depuis la rentrée nous avons un nouveau blason

Les Projets 2020

Au fur et à mesure nous souhaitons renouveler les nouvelles tenues du club.

Nous tenons à remercier les entreprises qui nous aident à financer nos jeux de maillots depuis la rentrée : Entreprise GADBOIS, FERRON, Le Comp-toir, LOUAPRE Plaquiste, Ker BTP et pour un panneau publicitaire Ets DENOUIL Electricité.

Pour les nouvelles inscriptions joueurs et parents peuvent nous contacter dès le mois de mai. Joyeuses fêtes et bonne année 2020.

L'ABC SAINT-DIDIER

Pour cette nouvelle saison, le club enregistre un nombre de licenciés équivalent à l'année dernière, soit 90 licenciés.

9 équipes ont repris le championnat, dont 2 équipes féminines.

Cette année la création d'un créneau d'entraînement pour des enfants nés en 2011 et 2012 à vu le jour, encadré par un jeune du club évoluant en U20M.

Pour les U20M et les deux équipes séniors masculines, une entente avec le club de Châteaubourg a été renouvelée, permettant à ces catégories d'avoir des équipes compétitives.

Merci aux coachs et parents qui s'investissent chaque week-end pour permettre aux licenciés de pratiquer le basket dans de bonnes conditions. Merci également aux sponsors qui permettent de renouveler régulièrement les tenues de nos joueurs.

Bonne fin de saison à tous!
Sportivement,

L'équipe Fanion effectue cette saison un beau parcours en coupe de France, élimination au 4^{ème} tour par CPB RENNES (R2) et toujours en liste en Maxime Portier (2^{ème} tour le 22/12).

En jeunes, les effectifs sont en progression dans toutes les catégories.

L'équipe U15 est associée au club Ossé / Saint-Aubin.



Pour tous renseignements :
site du club : us-domagnestdidier.footeo.com/

Dates à retenir

Galette des rois : 11 janvier

Soirée club : 21 mars

Tournoi Jeunes et Inter-Quartier : 6 juin

Assemblée Générale : 12 juin

Matinée découverte : 20 juin



**AMICAL BASKET CLUB
SAINT - DIDIER**

Contact : abcsaint-didier@gmail.com
ou Facebook du club

GÉNÉRATION MOUVEMENT

Depuis plus de 40 ans, d'abord créé sous le nom de « Club des loisirs », l'association regroupe toute une génération de retraités pour des parties de belote et de rencontres festives. Merci à eux envers qui nous devons reconnaissance.

Aujourd'hui l'association avec « Génération mouvement » se veut attractive aussi vers une génération de plus jeunes retraités en proposant d'autres activités :

- D'autres jeux de société prêtés par la ludothèque de Châteaubourg,
- Une Assemblée générale revisitée avec apport de l'extérieur,
- Une randonnée de 2h tous les 2^{ème} jeudis du mois, ouverte à tous ceux qui veulent de façon agréable et conviviale découvrir la nature par les sentiers et

le patrimoine local. L'an dernier 16 adhérents nouveaux nous ont rejoints (pour la prochaine année 6 se sont déjà annoncés).

Le départ a lieu à 14h près de la mairie et chacun peut venir de façon assidue ou ponctuellement selon ses possibilités. A titre d'exemple et de la photo ci-dessous, notre randonnée de novembre, sur les sentiers de Saint-Aubin-du-Pavail s'est terminée par la découverte du hameau. Ce petit village a fait l'admiration de tous avec ses espaces bien structurés, ses accès sécurisés et son patrimoine remarquable bien mis en valeur. Le groupe a fait la pose devant le préau rénové et le four à pain reconstruit pierre par pierre avec l'aide des compagnons bâtisseurs et d'un chantier de jeunes.

Renseignement : René Guesdon 07.89.53.22.16



Sur les sentiers de Saint-Aubin-du-Pavail

UNION SPORTIVE TENNIS & BADMINTON A SAINT-DIDIER

Vous souhaitez vous dépenser et passer un moment convivial une raquette à la main ? Venez faire du badminton ou du tennis avec nous !

Nous pratiquons ces sports en mode "loisirs" dans la bonne humeur et sans contrainte de niveau.

Entraînements collectifs de badminton tous les lundis et jeudis soirs (autres créneaux disponibles) dans le gymnase.

Avec plus de 30 adhérents au badminton, des événements festifs réguliers et un bureau partiellement renouvelé cette année, notre club est plus dynamique que jamais !

Tenté(e)s? Venez vous faire une idée avec quelques séances « découvertes » !

30 € de cotisation annuelle (septembre à septembre). Certificat médical de moins de 3 ans obligatoire.

Renseignements et inscriptions :

- site : <http://www.tb-saint-didier.fr/adhesion/>
- mél : tb.saintdidier35@gmail.com



PS : Après plusieurs années de bons et loyaux services, Olivier LEGRAND et Jean-François FÉLIN ont cédé leurs places dans le bureau à Bruno STEVANT et Yannick MORICE.

Depuis 2017 et la réactivation du projet de déviation par la mairie de Châteaubourg, les acteurs (communes, intercommunalité, département) sont encore dans une phase de concertation et d'élaboration du projet.

La commune de Saint-Didier est, d'une manière ou d'une autre, fortement impactée par ce projet routier s'il prend forme.

Il ne faut donc pas baisser notre vigilance et l'association PASSPASUD 2 maintient une veille constante sur ce projet.

En outre, les déplacements doux (pistes cyclables, chemins piétonniers) doivent se développer. Pour autant, nous n'avons toujours pas de piste cyclable sécurisée qui relierait notre commune à Châteaubourg et qui permettrait à chacun (dont nos enfants) de faire ces courts trajets en toute sécurité et sans utiliser de voiture.

2020 est une année particulière avec l'élection de nos représentants municipaux.

La Boule 2019 Déodatienne

Avec un effectif d'une quarantaine d'adhérents la boule déodatienne se porte bien. En effet la moyenne aux entraînements a sensiblement augmenté, nous avons eu des pics de 28 personnes le vendredi.

Cela grâce à l'arrivée de jeunes retraités qui sont venus nous rejoindre.

Cette année la boule déodatienne a effectué une sortie à Saint-Nolff, petite commune située aux portes de Vannes. Un accueil chaleureux nous a été réservé avec une visite commentée dans le centre historique de Vannes ce qui a permis de connaître « Vannes et sa femme », malgré le temps maussade.

Le résultat du concours des six communes a permis à Jean RENAULT et René ESNAULT de remporter le 1^{er} prix de la commune de Saint-Didier, les 2^{ème} étant Benoit JEUDY et Pascal AUBRE, jeunes adhérents de notre club. Un renouvellement au sein du bureau :

René ESNAULT remplace René GUESDON au



Ceux-ci seront au cœur du processus décisionnel. En tant qu'habitant(e) de Saint-Didier, il est essentiel que chacun se saisisse de la question des transports et demande à nos futurs élus d'être actifs à ce sujet. Qualité de vie, sécurité et environnement sont des termes qui parlent à tous, alors ne laissons pas les choses se faire sans nous.

poste de Vice-président, ce dernier restant membre du bureau. Joseph SOURDRILLE devient notre trésorier à la place de Jean-Yves YSOPE qui a désiré mettre fin à cette fonction.

Les entraînements ont toujours lieu chaque vendredi au terrain des sports de Saint-Didier.

L'équipe de pétanque vous souhaite une bonne et heureuse année.

Personnes à contacter :

Raymond LE TREHUDIC, Président
au 06.71.23. 38.77

René ESNAULT, Vice-Président
au 06.04.13.67. 81

